

Motivation de la procédure

Le viaduc de Meaux a été choisi pour sa taille, ses caractéristiques géométriques, la qualité du site qu'il traverse, l'adéquation de son calendrier d'études avec le lancement d'une procédure d'appel d'offres sur performances. Sur proposition du Service d'Etudes Technique des Routes et Autoroutes (Setra), le Directeur des Routes a en effet décidé d'inscrire la construction du viaduc de Meaux dans une démarche d'innovation, promue en partenariat avec entreprises du BT P dans le cadre de la charte " Innovation Ouvrages d'Art ".

La proposition du Setra soulignait l'importance du maintien des capacités d'innovation des entreprises, et la difficulté d'exprimer celles-ci dans le cadre d'un appel d'offres classique. Comme exemple, la démarche performancielle utilisée par la Société des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France (SANEF) a débouché sur l'utilisation de techniques innovantes pour deux viaducs de l'autoroute A 16. Les caractéristiques du viaduc de Meaux le rendaient particulièrement intéressant pour une démarche d'innovation (grand ouvrage, nécessitant une approche architecturale soignée, mais permettant de nombreux choix quant à sa technique de réalisation).